

# Le PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY



Bilan de mi-mandat : 4 et 5  
La force d'une équipe

Mobilité douce 14  
Passy se mobilise

PASSY



L'ART de la NATURE  
PAYS du MONT-BLANC

[www.ville-passy-mont-blanc.fr](http://www.ville-passy-mont-blanc.fr)

Juin / Juillet / Août 2017

n°12



## Electricité Générale

Chauffage électrique - Rénovation et installation  
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet  
310 chemin de Cran - 74190 Passy  
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr



## GARAGE MOSCA

Mécanique • Carrosserie • Peinture  
Réparations toutes marques • Ventas

Avenue de l'Aérodrome  
CHEDDE - 74190 PASSY

☎ 04 50 78 06 75

sarl\_mosca@alicepro.fr



LES OPTICIENS  
MUTUALISTES

## LES OPTICIENS MUTUALISTES

### VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.



OPTICIENS D.E certifiés

Sallanches  
95 rue du Mont Joly  
Tél. 04 50 58 00 15



Pose de pierres  
Maçonnerie / BA  
Démolition  
Rénovation



### beker construction

890 rue de la Centrale ■ 74190 Passy

Tel. : 09 50 93 10 31 ■ Mobile : 06 80 81 10 59 ou 06 33 28 81 29  
contact@bekerconstruction.fr ■ www.beker-construction.fr



AUDITION  
MUTUALISTE

## AUDITION MUTUALISTE

### VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.

Audioprothésiste D.E.

95 rue du Mont Joly 74700 Sallanches  
Tél. 04 50 58 44 60

R E S T A U R A N T



## CAMP de BASE

RESTAURANT *Café* TERRASSE

(sur le site de Mountain Store)

Pizzas à emporter le vendredi et samedi soir  
ainsi que tous les midis sauf le dimanche

170 Avenue Léman Mont-Blanc - 74190 Passy - 04 50 53 28 94

## PITZALIS

PITZALIS MICHEL

Maçonnerie / Agencement intérieur  
Neuf et rénovation  
Démolition-Cloisons-Isolation-Enduits  
pitzalismichel@bbox.fr

690, chemin de la tour, 74190 PASSY

Port. 06 61 36 94 09 - Tél. 04 50 90 32 37

## Quai Sud le Nouvel Espace de Vie à Sallanches

Investissement Locatif : Dispositif PINEL

Résidence principale : Prêt à Taux 0%



Résidence  
**l'Elysée Mont-Blanc**



Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces

Visites Appartements Témoins sur place



CENTURY 21 Patrick Avenel  
04 50 58 01 61  
century21-avenel-sallanches.com



04 50 58 30 60

www.avenelpromotion.com



## «L'intérêt général est notre priorité»

Une prise de contact n'est pas un engagement. L'implantation d'une surface commerciale alimentaire dans la zone des Mouilles (à proximité des tennis de Marlioz) fait couler beaucoup d'encre, alors même que ce projet en est à ses premiers balbutiements. Comme sur d'autres dossiers, nous avons prévu, bien avant l'emballage médiatique, de prendre du recul sur cette question. L'intérêt général est notre priorité et mérite que tous les paramètres soient pris en considération, avant de se laisser influencer par l'enthousiasme des investisseurs.

Ainsi, nous souhaitons favoriser la concertation et organiser un appel à projet, sur la base d'un cahier des charges permettant une saine concurrence entre enseignes alimentaires, et imposant nos conditions, comme par exemple l'installation dans une future galerie marchande de commerces complémentaires de ceux existants. Ce projet devra également

franchir différentes étapes, notamment l'avis de la commission départementale d'aménagement commercial. D'autre part, actuellement, le pouvoir de décision en matière d'autorisation à construire appartient au Préfet, jusqu'à l'aboutissement du PLU<sup>1</sup> en 2018.

Passy doit vivre avec son temps et suivre les évolutions de la société. La concurrence est partout, même sur internet. Elle est plus vive entre grandes enseignes elles-mêmes, qu'entre ces dernières et les petits commerces. Le Pays du Mont-Blanc est un secteur touristique et l'afflux de visiteurs encourage la pratique de tarifs élevés. Dans ce contexte, le souci de faire baisser le prix du panier de la ménagère est légitime. Et Passy a trop souvent regardé passer les trains, laissant les opportunités aux communes voisines ; la volonté d'une réflexion à l'échelle de l'intercommunalité n'ayant jamais guidé leurs choix.



Avec les beaux jours, le problème de qualité de l'air ne fait plus la « Une » des journaux, mais fidèles à nos engagements, nous poursuivons notre réflexion, afin de nous inscrire dans un projet durable. Nous allons également tout mettre en œuvre pour faire aboutir rapidement des aménagements favorisant les déplacements doux.

Enfin, la base de loisirs du lac de Passy, Plaine-Joux et le Jardin des Cimes bénéficient de nouveaux investissements, qui les rendent encore plus attractifs. A découvrir sans modération en cette période de congés estivaux !

Bonnes vacances à tous !

<sup>1</sup> Plan local d'urbanisme

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes  
Pays du Mont-Blanc



## Sommaire

La force d'une équipe .....	4 et 5
La plage à la montagne .....	6 et 7
Arrêt sur Image .....	8 et 13
Sortir .....	10 et 11
Mobilité douce : Passy se mobilise .....	14
Une gestion différenciée des espaces verts .....	15
Dossier : qualité de l'air .....	16 et 17
Libre expression, carnet et brèves .....	18 et 19

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette : **TRACTÈRES**

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay et Christèle Deker, en collaboration avec Juliette Vodinh, Eco'logic et l'ensemble des services municipaux.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : SITOM des vallées du Mont-Blanc, Eco'logic, Pierre Huc (Dauphiné libéré), Julien Serré, Myriam Rech, service municipal « Éducation/Jeunesse », office du tourisme de Passy et Christèle Deker.

L'ensemble des photographies aériennes publiées dans cette édition et les deux précédentes ont été réalisées par DroniCime (Ludovic Chatron Michaud).

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrain.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 5 000 exemplaires.



Après trois ans en tant que maire de Passy, Patrick Kollibay dresse un bilan des actions menées par l'équipe qu'il représente, au regard des promesses de la campagne électorale. Pour celui qui n'avait exercé aucun autre mandat auparavant, le chemin parcouru lui permet d'envisager l'avenir avec optimisme, les épreuves ayant eu un effet stimulant.



# La force d'une équipe

### **Au terme de 3 ans de mandat, estimez-vous avoir mis en œuvre votre programme électoral ?**

*Avec mon équipe, nous nous sommes présentés devant les urnes avec un programme ambitieux, afin que Passy « affirme sa position centrale au Pays du Mont-Blanc, grâce à une réelle volonté d'entreprendre, d'innover et de réussir ensemble ». Sur ce point, je pense que nous avons réussi à influencer une réelle dynamique.*

*Nous avons mis en œuvre la majorité des mesures que nous souhaitions prendre : une réflexion approfondie sur l'amélioration de la qualité de l'air (voir pages 16 et 17) ; la rénovation énergétique des écoles ; un plan global de développement touristique sur trois ans (voir pages 6 et 7) ; l'achèvement de la « Nouvelle cuisine de Passy » (restauration collective) ; le renforcement de la sécurité de nos concitoyens, grâce à une réorganisation de la police municipale et une meilleure coordination avec la gendarmerie ; des investissements routiers dans le cadre de carrefours dangereux (Celsius, Les Storts...).*

*Pour d'autres projets, nous nous sommes adaptés en fonction des nécessités : par exemple, comme l'ARS<sup>1</sup> n'autorise plus la création d'EHPAD<sup>2</sup>, nous nous sommes orientés vers le projet multigénérationnel d'extension de la résidence autonomie « Passy-Flore ». Nous avons prévu de réhabiliter 2000 m<sup>2</sup> au lieu dit « Les Cruys », où les anciens logements de l'usine Péchiney seront transformés en locaux artisanaux, selon la demande. Une réflexion est également menée sur une extension de la zone artisanale des Egratz, dans le cadre du PLU<sup>3</sup>.*

*Enfin, le PEDT<sup>4</sup> nous a permis de structurer le parcours scolaire et extra-scolaire des enfants. Côté petite enfance, nous avons créé de nouvelles structures, renforçant les possibilités d'accueil. Afin de mener à terme toutes ces actions, nous appliquons une grande rigueur dans notre gestion budgétaire et dans la recherche de partenaires financiers, ce qui nous a également permis de stabiliser les impôts.*

## GESTION DES DÉCHETS

Élu en 2014 vice-président délégué au traitement des déchets au sein de la CCPMB<sup>3</sup>, Patrick Kollibay a repris la gestion de cette compétence, à l'échelle d'un territoire de 10 communes. Philippe Drevon, 1<sup>er</sup> adjoint délégué aux Finances, ayant été de son côté élu président du SITOM<sup>6</sup> des vallées du Mont-Blanc, Passy se positionne en force sur ce dossier, présentant de véritables enjeux environnementaux et de santé publique. Pour le premier, il s'agit d'organiser au mieux le tri sélectif et de concilier une offre de service optimale de collecte avec une gestion budgétaire maîtrisée. Pour le second, l'amélioration constante des performances de traitement des fumées, le broyage des encombrants provenant des déchetteries ou la mise en place d'un réseau de chaleur sont les défis à relever pour les années à venir.



### Pourtant, tout n'était pas écrit dans ce programme...

En effet, nous avons dû faire face à plusieurs « imprévus » auxquels une part importante de notre budget a été consacrée : la crue de l'Ugine et l'inondation de Chedde en mai 2015 ; le glissement de terrain du chemin des Dames, du chemin des Boës ou l'éboulement de la falaise des Revennes sur le chemin vers le chalet et les chalets des Ayères. Dans ces situations, il est nécessaire d'être réactif, sans précipitation, afin de prendre les bonnes décisions.

Suite à l'annulation du PLU, nous avons repris la procédure qui doit aboutir en 2018. Notre groupe de travail se réunit régulièrement pour mener à terme cette réflexion sur l'aménagement du territoire. De nombreuses contraintes réglementaires nous laissent finalement peu de latitude pour proposer ce que nous souhaitons pour les Passerands.

## PLATEAU D'ASSY ET ABBAYE

La municipalité réfléchit à des actions, participant à la redynamisation du plateau d'Assy et de l'Abbaye. Ainsi, elle a lancé une consultation d'architectes pour la création d'une maison médicale, en collaboration avec les professionnels de santé du secteur, place Théophile Vallet, dans le bâtiment occupé actuellement par La Poste. Cette dernière sera transférée dans des locaux commerciaux un peu plus haut et transformée en « agence postale communale ». Entité multi-services, ce bureau offrira les mêmes prestations actuelles mais délivrera en plus des informations administratives ou touristiques, sur une plage horaire augmentée. Quant à l'Abbaye, elle fait l'objet d'une opération de requalification, avec la réalisation d'une zone refuge avec passages piétons décalés, avenue de la Plaine, afin d'améliorer la sécurité, notamment des lycéens. Enfin, un mur anti-bruit, pour le bien-être des habitants, a été réalisé suite aux rencontres avec l'ATMB<sup>8</sup>.

## DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE



Sous ce terme générique, la municipalité de Passy agit par étapes. Ainsi, en 2015, elle a vendu un terrain communal à BPM Décolletage, qui s'est installé au sein du PAE<sup>7</sup> du Mont-Blanc. Elle reçoit des investisseurs privés et suit les projets en cours. Sur un marché tendu du fait du prix de l'immobilier, elle favorise les programmes à vocation sociale tels que « Les Myosotis », « Les loges du Mont-Blanc », « Le Frioland » et bientôt, 25 et 69 logements collectifs, avenue Paul Éluard et avenue de l'Aérodrome. Le projet de bâtiment multifonctionnel va se concrétiser à proximité du giratoire de l'Etoile. La démolition de l'ancien sanatorium « La Ravoire » est prévue prochainement. La surface disponible offrira de nouvelles opportunités d'aménagement.

### Comment envisagez-vous la fin de ce mandat ?

L'expérience que nous avons acquise pendant ces trois premières années, nous permet de l'envisager avec sérénité. Les épreuves que nous avons traversées nous ont davantage renforcés dans nos convictions que découragés. Mon équipe est composée de personnalités très impliquées, qui savent défendre leurs projets. Si parfois les avis divergent, nous réussissons à maintenir une bonne cohésion, qui fait notre force. Notre rigueur budgétaire nous permet de tenir un cap réaliste et de poursuivre notre action. Nous envisageons l'avenir avec optimisme.

- 1 Agence régionale de santé
- 2 Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- 3 Plan local d'urbanisme
- 4 Projet éducatif territorial
- 5 Communauté de communes Pays du Mont-Blanc
- 6 Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
- 7 Parc d'activités économiques
- 8 Autoroute tunnel du Mont-Blanc

La base de loisirs du lac de Passy est l'un des lieux les plus fréquentés l'été, avec Plaine-Joux et le Jardin des Cimes. Afin d'améliorer l'offre, la municipalité poursuit les aménagements prévus dans le cadre du Plan global de développement touristique 2016/2018, et a choisi de soutenir un réaménagement qualitatif et pérenne du jardin des Cimes. Pour le plaisir de tous !



# La plage à la montagne

*Concentrant un panel d'activités sportives, de loisirs et de détente, la base de loisirs du lac de Passy avait besoin de se moderniser.*

*Les crédits débloqués dans le cadre du Plan global de développement touristique 2016/2018, permettent d'améliorer l'offre existante, conformément à un schéma directeur d'aménagement. L'essentiel des travaux sera réalisé cet automne et en début d'année, dans la perspective de la saison estivale 2018. Mais déjà les principales opérations sont amorcées.*

*En 2015, l'entrée unique de la base de loisirs avait fait l'objet d'un traitement particulier : deux totems accueillent les visiteurs avec un*

*«bienvenue » en trois langues. L'endroit est de nouveau valorisé grâce à un aménagement paysager particulier. Dans un souci de cohérence, une nouvelle signalétique identifiable sur toute la base de loisirs, sera installée.*

*Le bloc de sanitaires à proximité de la plage sera habillé de bois, rendant son aspect plus esthétique. Il fait partie intégrante d'un point d'accueil et de rencontres, matérialisé par une placette ombragée et des bancs. Cet effort de structuration devrait être complété par la réalisation de cheminements, permettant de faire le lien entre les différentes zones du parking de la Plage. Enfin, un escalier a été réalisé dans les criques.*

## La saison hivernale se prépare

Le retour des beaux jours permet de réaliser les travaux d'amélioration du domaine skiable, même si une pause sera respectée pendant juillet et août, en période de forte fréquentation des lieux. L'extension du réseau de neige sera achevée, avec le renforcement du nombre d'enneigeurs sur le secteur débutant (un sur la piste rouge du Blaireau et l'autre au niveau du Beudeix), ainsi que sur la partie haute (vers l'arrivée du télésiège du Barmus). Dans le même temps, certaines pistes seront profilées afin d'optimiser le rapport volume d'enneigement/qualité du ski. Le fil neige de l'espace des Lutins sera revu et un nouveau matériel ludique et une signalétique améliorée sont prévus pour la Maison des Lutins. Enfin, un des télésièges du Beudeix sera remplacé, dans l'objectif d'améliorer le confort des skieurs débutants.





Projet d'habillage des sanitaires : la placette sera arborisée.

La base de loisirs comprend des parcours sportifs et de courses d'orientation et des activités sont proposées par des acteurs privés. En complément, la municipalité entend diversifier son offre avec la création d'un parcours ludo-sportif autour du lac et l'aménagement d'un espace VTT derrière le mini-golf. Elle avait déjà en juin 2016 réalisé un terrain de pétanque et de Beach volley.



Un ensemble d'aménagements qui rendra encore plus attractif, ce lieu très prisé par la population locale et touristique !



La plage sera surveillée du 8 juillet au 3 septembre, période durant laquelle les parkings redeviendront payants -sans augmentation des tarifs de l'année dernière-, sauf lors d'événementiels importants (Mont-Blanc Festilac, Triathlon international du Mont-Blanc).

## Aire de parapente

La commune de Passy souhaite conforter sa position de site majeur en France, avec une offre plus qualitative. Dans cet objectif, elle a effectué des travaux d'amélioration de l'aire de décollage de vol libre de Plaine-Joux. Cette opération, d'un montant de 83 700€ est réalisée grâce au soutien financier du Conseil départemental de Haute-Savoie, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et des instances fédérales du vol libre, notamment la Fédération Française de Vol Libre (FFVL), la ligue Auvergne Rhône-Alpes de vol libre ainsi que le Comité départemental de vol libre de Haute-Savoie.



## Jardin des cimes

Le Jardin des cimes, au plateau d'Assy, est ouvert tous les jours du jeudi 25 mai au dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017, de 10h à 18h en mai, juin et septembre et de 10h à 18h30 en juillet et août. Afin d'améliorer l'accueil du public, il a fait l'objet d'un projet de réaménagement qualitatif et pérenne pour un montant de 202 000€ ht, sur 3 ans. Le Département de Haute-Savoie a participé à hauteur de 50% du montant total des travaux. Cette opération a permis de réaliser ce printemps, deux nouveaux abris pour l'accueil des groupes. En 2018, est prévu le réaménagement des espaces buvette et restauration, et enfin l'année suivante celui de la boutique. La montée vers le site et la création d'un accès « Personnes à mobilité réduite » côté parking viendront en complément.





## Chasubles de couleur

De novembre à avril, les agents municipaux encadrant les enfants en dehors des heures scolaires, sont désormais vêtus d'une chasuble, dont la couleur dépendra de celle des girafes, indicateurs de la qualité de l'air.



## Église des Plagnes

Pour la première fois suite aux travaux de restauration, une animation musicale, orchestrée par la chorale de Montjoie, s'est tenue à l'église des Plagnes. Elle a été précédée d'une visite commentée par l'Association culturelle pour la sauvegarde du patrimoine et de l'art baroque au pays du Mont-Blanc.



## Cérémonie commémorative

À l'occasion de la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945, Évariste Astori et Jean-Pierre Rey se sont vus décerner respectivement la Médaille militaire et le Titre de reconnaissance de la nation.



## Expositions au plateau d'Assy

Le Plateau d'Assy comprend désormais trois lieux d'exposition. En plus du centre culturel municipal, place du Dr Joly, il est possible de découvrir des œuvres originales à l'« Atelier Lifaz », avenue du Dr Jacques Arnaud et à « La Crémierie », rue de l'Eglise.





**ACRO-BTP**

Des solutions adaptées à vos contraintes  
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN



WWW.ACRO-BTP.FR



**SORO Claudio**

Carrelage ♦ Faïence ♦ Chape  
06 10 44 29 17  
jecagi@wanadoo.fr

**MONT-BLANC MANUTENTION**

France - Annemasse - Flines - Chambéry - Grenoble - Lyon

Pour vos travaux de levage et de manutention - 04 50 47 52 60

94 rue du Stade - Le Fayet - 74170 Saint-Gervais-les-Bains



**Electricité Générale**

Chauffage électrique - Rénovation et installation  
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet  
310 chemin de Cran - 74190 Passy  
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr



**ASSAINISSEMENT & BALAYAGE**  
**CURAGE - DEBOUCHAGE**  
**POMPAGE FOSSES**  
**CONTROLE VIDEO DE RESEAUX**

**04.50.93.62.41**

[www.sacpmontblanc.com](http://www.sacpmontblanc.com)



**Construction à Ossature Bois CMI**  
**Neuf & Rénovation**  
**Charpente Menuiserie**

Amélioration énergétique  

Voire constructeur au Pays du Mont Blanc  
[www.berruex.com](http://www.berruex.com) 04 50 78 17 49



**CARRELAGES DU MONT BLANC**  
*Expo 800 m<sup>2</sup>*

- ♦ Le choix au meilleur prix ♦
- ♦ TERRES CUITES ♦ DALLAGES ♦
- ♦ PIERRES ♦ MOSAÏQUES ♦

La plus belle signature de votre maison...

230, Route de Passy . 74700 SALLANCHES  
Tél. 04 50 58 27 95 . Fax 04 50 93 90 21  
[www.carrelagesdumontblanc.com](http://www.carrelagesdumontblanc.com)



Rhône-Alpes  
Auvergne



**Colas & vous,  
une proximité  
de tous les instants**

**Agence de la Vallée de l'Arve**  
130 avenue de la Roche Parnale  
ZI les fourmis  
74130 BONNEVILLE  
Tel : 04 50 25 22 90

**Centre de Passy**  
280 rue des Prés Caton  
74190 PASSY  
Tel : 04 50 78 35 48

Contact e-mail : [agence.arve@colas-ra.com](mailto:agence.arve@colas-ra.com)

**SAT** *Mont Blanc*

[www.sat-montblanc.com](http://www.sat-montblanc.com)

Société Alpes Transports  
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy  
[passy@sat-autocars.com](mailto:passy@sat-autocars.com)  
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

	Lignes Régulières
	Réseau Lhsa Pays du Mont Blanc
	Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
	Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste
	Transferts Privés
	Transferts Gares - Aéroports
	Excursion groupe et individuel
	Voyages organisés



© Alpes Transports | 04 50 78 05 33 | www.sat-montblanc.com

HAUTE-SAVOIE HABITAT

## FÊTE DE QUARTIER LES PRÉS MONTFORT

MARLIOZ DE 14H À 21H30  
Info : contact@oph74.fr • 04 50 44 74 00

SAMEDI 1<sup>er</sup>  
JUILLET

MERCREDI  
5 JUILLET

## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE FÊTE DE L'EMM

LAC DE PASSY À PARTIR DE 17H  
(PARVIS DES FIZ EN CAS DE MAUVAIS TEMPS)  
Info : emmpassy@gmail.com • 04 50 93 61 61

NOUVEAU !

COMITÉ DES FÊTES DE PASSY

## MONT-BLANC FESTILAC

Festival de musique rock et blues, avec Basile Leroux, parrain de ce festival et en tête d'affiche, Manu Lanvin and The Devil Blues et Ahmed Mouici and the golden Moments. Forum des musiques, animations et spectacles enfants, vide-greniers, restauration. Entrée gratuite.

BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY À PARTIR DE 18H VENDREDI ET 11H SAMEDI  
Info : https://passyfiztilac74.wixsite.com/montblancfestilac

VENDREDI 7  
ET SAMEDI 8  
JUILLET

MONT-BLANC NATATION

## TRAVERSÉE DU LAC DE PASSY

BASE DE LOISIRS DE 7H À 14H  
Info : mont.blanc.natation@gmail.com  
06 95 55 90 03

DIMANCHE  
9 JUILLET

## FESTIVAL BAROQUE DU PAYS DU MONT-BLANC

JEUDI 13 JUILLET À 18H : BALADE  
MUSICALE ET PIQUE-NIQUE TIRÉ DU SAC.  
DÉPART DE LA CHAPELLE DE BAY.  
GRATUIT.

Info : www.passy-mont-blanc.com  
04 50 58 80 52

LA VOLIÈRE AUX PIANOS

## LE PIANO DU LAC CONCERT FLOTTANT

LAC VERT À 19H  
Info : richeraurelie@gmail.com  
09 74 74 89 86

VENDREDI  
21 JUILLET

MERCREDI 19 JUILLET À 21H : CONCERT  
DE L'ENSEMBLE « LE PARLEMENT DE MUSIQUE ».  
AUDITORIUM DU COLLÈGE DE VARENS.  
Info : www.festivalmontblanc.fr

FUN CARS CLUB DE PASSY

## COURSE AUTOMOBILE

AVENUE JOSEPH-THORET DÈS 13H  
Info : pandipanda82@icloud.com • 06 81 75 33 37

DIMANCHE  
23 JUILLET

MARDI  
25 JUILLET

## THÉÂTRE JOUÉ ET CHANTÉ LES ALLUMEURS DE LUNE

PARVIS DES FIZ À 20H30  
Info : fjep.passy@orange.fr • 04 50 93 67 11

DU 27 JUILLET  
AU 5 AOÛT

DIMANCHE  
30 JUILLET

## TENNIS CLUB DE PASSY SAINT-GERVAIS MONT-BLANC TOURNOI DE TENNIS LES PETITS CHAMPIONS

TERRAINS DE TENNIS DE PASSY  
Info : tc.passystgervais@gmail.com  
06 11 78 55 00

OFFICE DE TOURISME DE PASSY

## JOURNÉE DU CAMP DE BASE DES LOISIRS NATURE ET 9<sup>e</sup> TRAIL DU TOUR DES FIZ

PLAINE-JOUX  
Info : animation@passy-mont-blanc.com  
www.passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

## VIDE-GRENIERS EN JUILLET :

Vendredi 7 et samedi 8 à la base de loisirs • Vendredi 14 juillet avenue P. Éluard de 6h à 18h.  
Info : contactclean@orange.fr • 06 86 13 11 63

## CÉRÉ

MONTAGNE EN PAGES

## SALON INTERNATIONA DU LIVRE DE MONTAG LES ANIMAUX DE MON

PARVIS DES FIZ DE 9H30 À 20H LE VEN  
ET SAMEDI ET DE 9H30 À 18H LE DIM  
Info : salon.livre.montagne@orange.fr • 06 86 76 69 0

## « TAHITI À PASSY »

Animations polynésiennes  
BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY  
Info : www.passy-mont-blanc.com

DU VENDREDI 25  
AU DIMANCHE 27  
AOÛT

## TRIATHL

Info : payraud.serge@wanadoo.fr •

DU SAMEDI 8 JUILLET AU DIMANCHE

## « PAYSAGES DE MONT

Exposition de photographies d'A. Adrion et B. Raba  
par la commune de Passy

CENTRE CULTUREL MUNICIPAL AU PLAT  
DE 15H30 À 18H30 SAUF LE LUNDI  
Info : Mairie de Passy - Service Culture • 04 50 7

DU JEUDI 20 AU JEUDI 27 JUIL

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE POUR TOU PARTIR EN LIVRE, LA C FÊTE DU LIVRE DE JE

Atelier de lecture, lecture à haute voix, mise à disp

JEUDI 20 JUILLET - BASE DE LOISIRS CÔTÉ  
11H30 À 13H30

LUNDI 24 JUILLET - STATION PLAINE-JOU  
DE DÉPART VOL LIBRE DE 16H À 18H

JEUDI 27 JUILLET - JARDIN DES CIMES  
DE 10H30 À 12H30

Info : Mairie de Passy - Service Culture • 04 50 7

## JUILLET-AOÛT .....

De nombreuses animations sont proposées

- Tous les lundis à 16h : visite des Bords
- Tous les mercredis à 10h30 et les jeudis

Et n'oubliez pas les animations

Info : www.passy-mont-blanc.com • 04 50 58 52 8

# en septembre

**DIMANCHE 6 AOÛT**

COMMUNE DE PASSY

## MONIE DE MONTFORT

MONTFORT LA TORCHETTE DÈS 9H45

Info : c.burnier@mairie-passy.fr • 04 50 78 41 39

**DU VENDREDI 11 AU DIMANCHE 13 AOÛT**

# Sortir...

## Le PASSERAND

Juillet / Août / Septembre 2017

**SAMEDI 12 MARDI 15 AOÛT**

## MONT-BLANC TRIATHLON LON INTERNATIONAL DU MONT-BLANC

LAC DE PASSY

06 74 23 29 53 - 06 30 45 80 13 - 06 86 95 76 12

**LE 27 AOÛT**

## AGNE »

hi organisée

EAU D'ASSY

78 51 64

**LET**

S DE PASSY

## GRANDE JNESSE

osition de livres.

É PLAGE DE

X VERS LAIRE

78 51 64

**DU SAMEDI 29 JUILLET AU VENDREDI 11 AOÛT**

## LES MUSICALES D'ASSY

### 2<sup>ème</sup> ÉDITION

**SAMEDI 29 JUILLET - ATELIER D'IMPROVISATION JAZZ PAR VINCENT LÉ-QUANG - JARDIN DES CIMES (REPLI AU CINÉMA P. ASSY EN CAS DE PLUIE) À 16H**

**DIMANCHE 30 JUILLET - SCÈNE OUVERTE À 16H ET CONCERT JAZZ PAR VINCENT LÉ-QUANG QUARTET À 19H30 - JARDIN DES CIMES (REPLI AU CINÉMA PASSY EN CAS DE PLUIE)**

**DIMANCHE 6 AOÛT - CONCERT CONFÉRENCE D'ALEXIS GALPÉRINE « LE RENOUVEAU DE L'ART SACRÉ AU XX<sup>E</sup> SIÈCLE » - ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-GRÂCE À 18H**

**DIMANCHE 6 AOÛT ET LUNDI 7 AOÛT - MASTER CLASS DE VIOLON ET MUSIQUE DE CHAMBRE PAR ALEXIS GALPÉRINE - CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY**

**MARDI 8 AOÛT - CONCERT « COULEURS DU TEMPS » : DEBUSSY, FAURÉ, MESSIAEN, POULENC... - ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-GRÂCE À 20H**

**VENDREDI 11 AOÛT - CONCERT « LA CHANSON PERPÉTUELLE » : FRANCK, CHAUSSON, FAURÉ... - ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-TOUTE-GRÂCE À 20H**

Info : www.lesmusicalesdassy.fr

s par l'office de tourisme dont notamment :

de l'Arve. Gratuit

s à 16h : visite guidée de l'église Notre Dame de Toute Grâce. 5€/pers.

s de la réserve naturelle !

80

**VENDREDI 8 SEPTEMBRE**

SAISON ARTS VIVANTS ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

## LE POINT VIRGULES FAIT SA TOURNÉE JMD PRODUCTION

*La plus petite des grandes scènes parisiennes vous propose « hors les murs » ces coups de cœurs artistiques, les actuels et futurs grands de l'humour. Depuis sa création, le Point-Virgule accueille des artistes débutants en faisant de l'humour sa spécialité.*

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com • 04 50 58 80 52

**SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

« JEUNESSE ET PATRIMOINE »

Info : www.passy-mont-blanc.com • 04 50 58 52 80

**SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

## MUSIQUE MUNICIPALE « L'ÉCHO DE WARENS » CONCERT - STARMANIA PAR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE CLUSES

PARVIS DES FIZ À 20H30

Info : musiquedepassy@orange.fr • 04 50 47 56 95

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

COURSE PÉDESTRE

## LA GRIMPÉE DES AYÈRES

CHEDDE - PLAINE-JOUX DÈS 7H

Info : kaczmarek74@wanadoo.fr

06 72 36 77 33

**VENDREDI 22 SEPTEMBRE**

SAISON ARTS VIVANTS  
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE DE PASSY

## L'ILLUSION CONJUGALE D'ERIC ASSOUS

ACCRO-PLANCHES THÉÂTRE AMATEUR ANNECY

*Après quelques années d'un mariage heureux, Jeanne et Maxime décident de savourer certains petits écarts. Pour le couple, c'est le début d'une grave remise en question, de suspensions et d'accusations en tout genre...*

PARVIS DES FIZ À 20H30

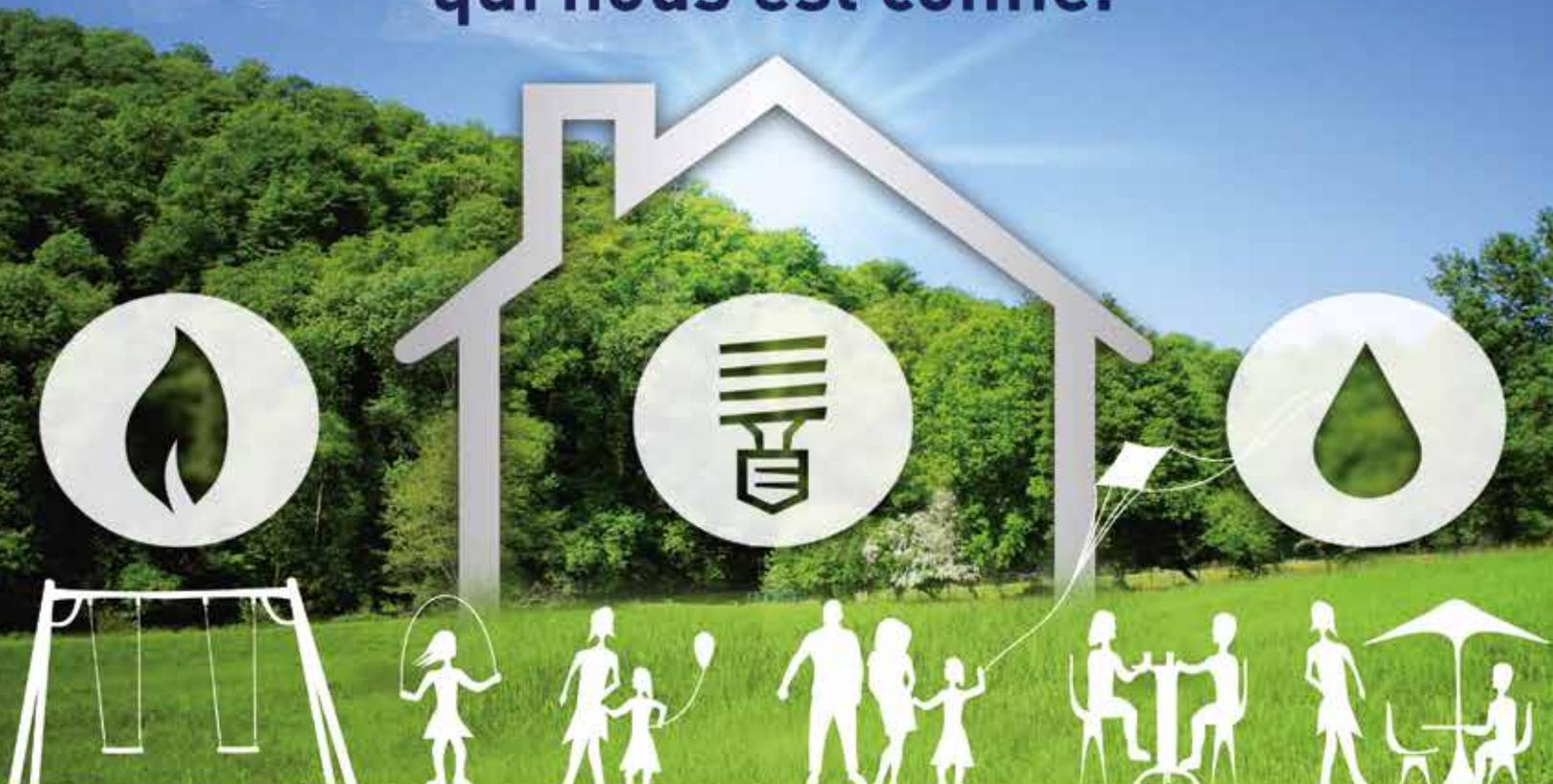
Info et réservation : www.passy-mont-blanc.com

04 50 58 80 52

# LE CENTRE DE VALORISATION DES DÉCHETS DE PASSY, **PRODUCTEUR D'ÉNERGIE RENOUVELABLE**

Notre métier,  
valoriser nos déchets en énergie.

Notre mission,  
gérer le service public  
qui nous est confié.



*Ensemble, contribuons à une gestion  
durable de notre environnement.*

prêts pour la révolution de la ressource





## Médaille du Mérite bénévole

Antonio Caruso, Pierre Petit et Ghyslaine Bibollet, tous les trois membres de l'Union sportive Mont-Blanc Passy/St Gervais, ont été distingués par la médaille du Mérite bénévole, en présence de Patrick Kollibay et Sophie Dion, député du Mont-Blanc.



## Jardins partagés

Le projet de jardins partagés aux « Prés Monfort », porté par Muriel Bianchin de Haute-Savoie Habitat, Thibault Delaunay, éducateur à l'EPDA (Établissement public départemental autonome) en prévention spécialisée, et les habitants de cet ensemble de sept bâtiments, a été présenté en mairie mi-avril.



## Monsieur Nounou

Vendredi 12 mai, *Tex* a clôturé la saison arts vivants 2016/2017 dans un éclat de rire. Un beau succès pour ce spectacle désormais à l'affiche du théâtre Rive gauche à Paris.



## Repas de printemps

Dimanche 23 avril, les seniors se sont retrouvés pour un moment convivial, à l'occasion du traditionnel repas de printemps, organisé par le comité des fêtes.



## Voitures électriques

Les services techniques municipaux disposent d'une nouvelle voiture électrique, financée grâce à un partenariat avec 14 entreprises et artisans, essentiellement de Passy. Alors que trois autres voitures « propres » sont en commande, un additif est utilisé pour les véhicules diesel, qui réduit les consommations et les émissions polluantes.

Lui-même pratiquant, Daniel Duret, conseiller municipal délégué à l'Agriculture, aux Forêts et aux Sentiers, a mené depuis le début du mandat, un travail de fond sur les déplacements cyclables à l'échelle de la commune. Plusieurs projets sont actuellement à l'étude et deux itinéraires sont déjà opérationnels. Le point sur ce dossier.



## Passy se mobilise

*Avec l'essor des Vélos à assistance électrique (VAE), ce sport, difficilement praticable en zone de montagne en raison des forts dénivelés, devient désormais accessible à un large public. De leur côté, les collectivités territoriales ont pris conscience de l'intérêt de développer ce mode de déplacement doux, car non polluant.*

À Passy, plusieurs projets sont en cours d'élaboration et vont sans doute profiter de l'« effet d'aubaine » de ce contexte favorable. Tout d'abord, le Département de Haute-Savoie a décidé d'accélérer son plan d'aménagements cyclables « Haute-Savoie vélo voies vertes » et l'accompagnement des projets de véloroutes portés par d'autres collectivités territoriales. Ainsi, il entend financer entre 50% et 80% du coût des pistes cyclables sur les itinéraires structurants, hors agglomération, contre 40% auparavant. D'autre part, en 2016, dans le cadre de l'appel à projets écomobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes, la CCPMB<sup>1</sup> a réalisé une étude, entièrement financée par ce partenaire et l'ADEME<sup>2</sup>. Elle travaille actuellement sur un schéma intercommunal d'itinéraires cyclables afin de coordonner les initiatives des communes ; la voirie restant de la compétence de ces dernières.

Ainsi, Passy a réalisé une étude de faisabilité d'un itinéraire « préservé et fléché », en dehors des grands axes routiers, dans la vallée, entre la bibliothèque de Chedde et la piscine de Marlioz. Cet itinéraire desservira également d'autres pôles publics (établissements scolaires, école municipale de musique, collège, etc.). Il est évalué à 354 120 €.

Dans le cadre du programme départemental « Véloroute-Léman/Mont-Blanc », il est prévu

d'aménager une piste en double sens, avenue de l'Aérodrome, sur une largeur de 3 m, pour un montant de 420 000 €. Cette portion viendrait en complément de l'itinéraire qui sera aménagé entre les totems marquant l'entrée de la base de loisirs du lac de Passy et la limite communale avec Sallanches, du côté du pont de la Biale, le long de la voie ferrée (416 310 €). Une étude envisage également une extension de celle-ci vers la gare du Fayet.

D'autre part, l'équipe municipale a travaillé sur deux grands itinéraires cyclotouristiques, qui pourraient rentrer dans le cadre du schéma intercommunal d'itinéraires cyclables, élaboré par la CCPMB. Le premier d'entre eux est déjà opérationnel ; le second à l'étude :

- Une boucle noire (niveau très difficile), qui arrose en partie chacune des communes de la CCPMB.
- Une boucle rouge (niveau difficile) élaborée dans le même esprit, mais desservant un nombre inférieur de communes.

Les amateurs de VTT peuvent pratiquer leur discipline sur deux itinéraires dont le 1<sup>er</sup> est déjà fléché :

- **Itinéraire niveau noir** (Marlioz/Chedde/Servoz/Plaine-Joux/Plateau d'Assy/Bay/Les Juillards/Sous-le-Saix/Les Regards).
- **Itinéraire niveau rouge** (Marlioz/Chedde/La Motte/Maffray/Plateau d'Assy/Bay/Les Juillards/Sous-le-Saix/Les Regards).

Enfin, un espace protégé piétonnier évalué à 200 000 € pourra être aménagé sur le pont qui enjambe l'autoroute entre la Carabotte et la base de loisirs.

<sup>1</sup> Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

<sup>2</sup> Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les collectivités territoriales n'ont plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires pour entretenir les espaces verts et les voiries. Grâce à la forte implication du service municipal dédié, cette contrainte est devenue un atout pour valoriser le territoire communal.

# Une gestion différenciée des espaces verts

Dès 2015, Passy avait anticipé cette nouvelle réglementation en entamant une réflexion sur le thème de la « gestion différenciée ». En octobre 2016, elle signe la charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide ». « Gestion différenciée » sous-entend une nouvelle approche de l'entretien des espaces publics et un changement des pratiques : l'intervention des agents publics est adaptée selon les intérêts écologiques, esthétiques, ou tout simplement fonctionnels du lieu concerné. Un terrain de sports, les rives d'un cours d'eau ou encore les allées d'un cimetière ne nécessitent pas un entretien identique, tout simplement parce que les usages sont différents.

Avec le soutien d'un bureau d'études spécialisé, un plan de gestion différenciée a été réalisé, afin de hiérarchiser et de prioriser les tâches d'entretien mais aussi de former les agents à de nouvelles techniques de désherbage. Ainsi, les efforts sont concentrés sur certains lieux comme les cimetières,

nécessitant des passages réguliers, alors que d'autres tâches sont décalées dans la saison. Des herbes hautes font leur apparition, permettant à toute une microfaune de se développer, telle que des insectes butineurs ou certains oiseaux. De la même manière, le fleurissement évolue, avec davantage de plantes vivaces.

Cette nouvelle gestion présente plusieurs avantages. Elle permet de maintenir la qualité de l'eau en limitant l'emploi de molécules chimiques ; de préserver la santé des agents mais aussi de la population ; de réduire les arrosages et les tournées chronophages en période estivale ; de contribuer à la qualité de l'air en limitant l'emploi des moteurs thermiques et d'optimiser les moyens matériels, humains et financiers de la commune. Elle est vectrice d'une meilleure sensibilisation de tous aux enjeux environnementaux ; l'objectif étant également de donner l'exemple, puisque cette interdiction sera élargie aux particuliers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

## Point de vue

Jean-François est responsable du fleurissement sur la commune, mais avant tout un agent passionné par son métier. « Pour moi, la nouvelle réglementation est une révolution dans nos pratiques d'entretien. Et même si cela va prendre un peu de temps pour s'adapter, nous sommes motivés, car c'est un plus pour la santé de tous et pour l'environnement », commente-t-il. « Les Passerands doivent comprendre notre démarche et accepter un peu de verdure sur les trottoirs ! »



## Une seconde Fleur pour Passy

Mercredi 22 mars 2017, à l'occasion d'une cérémonie au siège de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la commune de Passy a reçu une « 2<sup>e</sup> Fleur », décernée par le jury des Villes et villages fleuris. Ce label récompense le travail et l'implication du service municipal des Espaces verts. Il illustre également la volonté de la municipalité d'offrir un cadre de vie de qualité à ses habitants, comme à ses visiteurs et ainsi contribuer à son rayonnement touristique. Passy fait partie des 49 communes récompensées dont seulement 18 pour la seconde Fleur au niveau régional.



Malgré des pics de pollution hivernale marqués, la qualité de l'air depuis 2011 tend à s'améliorer. Les moyennes annuelles le prouvent et confirment cette tendance à long terme, même si ces pics restent au-delà des valeurs-limites en nombre de jours. La mobilisation doit rester entière, afin de poursuivre cette baisse vertueuse des concentrations de polluants.

# Une amélioration à confirmer

*Selon les mesures d'ATMO Auvergne Rhône-Alpes, les pics de pollution ne doivent pas occulter la tendance régulière à l'amélioration de la qualité de l'air sur les 10 dernières années. 2016 s'inscrit dans cette évolution positive. En 2016, Passy a connu en fin d'année, 36 jours de dépassement de la valeur de  $50 \mu\text{g}/\text{m}^3$  pour 35 journées autorisées réglementairement. Bien que condensés sur une même période, ces dépassements étaient moins importants que les années précédentes : 44 en 2015 ; 46 en 2014 et 70 en 2011. La valeur-limite en moyenne annuelle pour les PM10 ( $40 \mu\text{g}/\text{m}^3$  conformément à la norme applicable en 2020) est également respectée.*

*Les conditions climatiques plus ou moins favorables (la couche d'inversion constitue un couvercle qui stoppe l'ascendance des polluants) peuvent expliquer en partie ces chiffres. Mais, ce sont surtout les mesures prises par les pouvoirs publics qui semblent avoir un effet positif : renouvellement progressif des appareils individuels du chauffage au bois, rénovation énergétique, généralisation des filtres à particules sur les voitures neuves*

*depuis 2011, réduction de la diésélisation du parc automobile et enfin, amélioration des procédés de dépollution de l'industrie.*

*Cependant, la vallée de l'Arve est toujours considérée comme « zone sensible », au même titre que d'autres vallées alpines. Les rejets de polluants sont « peu importants » en masse comparativement aux grandes agglomérations, mais les contraintes naturelles (topographie, météorologie) comme vu plus haut, ont un effet aggravant.*

*Afin d'infléchir encore la tendance, il est important de cibler les émissions des PM10, afin d'adapter l'action publique. Il est à noter que, la réduction de ces particules fines reste un enjeu majeur, car elles sont à l'origine de 91% des activations du dispositif préfectoral (qui intègrent également le dioxyde d'azote et l'ozone). Des analyses plus poussées ont été effectuées dans le cadre du programme ADEME-PRIMQUAL/DECOMBIO. Grâce à des marqueurs chimiques (notamment le carbone 14), elles montrent qu'en période hivernale sur le site de Passy, 74% des poussières de PM10*

## Glossaire

**PM10** : Particules moléculaires de moins de 10 micromètres de diamètre, solides ou liquides, en suspension dans l'air. Elles transportent d'autres polluants comme les métaux toxiques ou des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HaP).

**PM2,5** : Particules de moins de 2,5 micromètres de diamètre. Plus elles sont fines, plus elles pénètrent profondément dans l'organisme et irritent les voies respiratoires.

**Polluants primaires/Polluants secondaires** : Les polluants primaires sont directement émis. Les polluants secondaires sont issus de transformations chimiques au sein de l'atmosphère. Concernant ces « recompositions », il existe peu de connaissance scientifique.

proviennent de la combustion de la biomasse (bois). Dans des conditions extrêmes, on atteint 84 % des émissions liées à cette combustion.

En 2014 déjà, 34% (185 tonnes) des émissions du PPA<sup>1</sup> de PM10 étaient considérées comme provenant de la CCPMB<sup>2</sup>. Seuls 26,6 tonnes avaient pour origine l'« industrie/énergie », répartis de la manière suivante : 41% - travail du bois ; 26% - autre dont émissions de SGL Carbon ; 18% - chantier et BTP<sup>3</sup> ; 12% - engins de chantier et 0,3% - production et transformation d'énergie dont le SITOM<sup>4</sup>. Reste ensuite à déterminer la part entre le chauffage au bois résidentiel et celle produite par les artisans du bois.

Les efforts doivent donc être poursuivis, notamment grâce à une implication collective et citoyenne, afin d'atteindre les « valeurs guides de l'OMS<sup>5</sup> » : 20 µg/m<sup>3</sup> pour les PM10 et 10 µg/m<sup>3</sup> pour les PM2,5.

<sup>1</sup> Plan de protection de l'atmosphère

<sup>2</sup> Communauté de communes Pays du Mont-Blanc

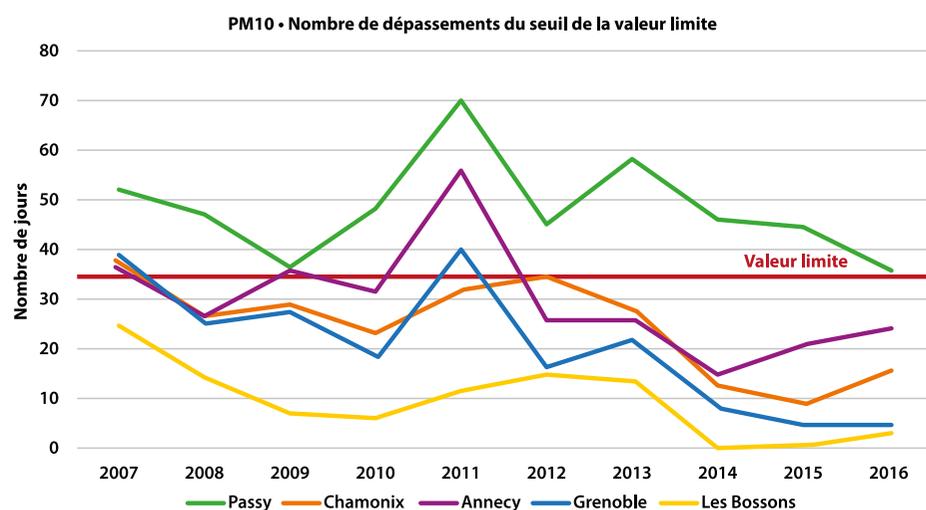
<sup>3</sup> Bâtiment travaux publics

<sup>4</sup> Syndicat intercommunal des ordures ménagères des vallées du Mont-Blanc

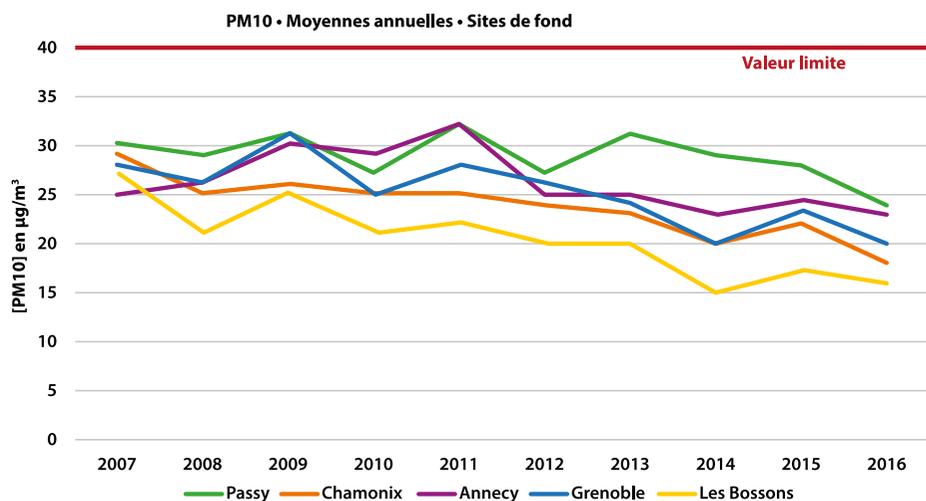
<sup>5</sup> Organisation mondiale de la santé

## Evolution des concentrations de poussières fines PM10

### Les pics



### La moyenne



## « Pour la qualité de l'air à Passy » poursuit sa réflexion

Depuis le 19 décembre 2016, le groupe de travail municipal « Pour la qualité de l'air » s'est réuni à six reprises. Passy confirme ainsi sa volonté d'être à tous les niveaux institutionnels, un acteur déterminé apportant sa propre contribution. Trois fiches thématiques ont été établies en lien avec les « actions sans attendre » définies par la CCPMB. Les thèmes retenus sont : les professionnels du bois, les installations classées pour l'environnement (SGL Carbon et l'usine de valorisation des déchets de Chedde) et le chauffage au bois résidentiel. Chacune de ces fiches récapitule les actions réalisées ou en cours, donnant une vision globale de la problématique, puis énonce les propositions du groupe de travail ; celles-ci renforçant ou enrichissant les initiatives prises par ailleurs ou bien ouvrant sur d'autres perspectives. Une réflexion qui devrait aboutir à des réalisations concrètes et pérennes.

## ATMO Auvergne Rhône-Alpes

ATMO est une association agréée pour la surveillance de la qualité de l'air. C'est une structure réunissant quatre collèges : État, collectivités territoriales, représentants du monde économique et associations/personnes qualifiées, selon un système de codécision. Elle assure la surveillance de la qualité de l'air et les prévisions grâce à des stations de mesures permanentes ou mobiles, en cherchant à améliorer la connaissance des émissions et les outils de modélisation. Elle accompagne également les plans de réduction des émissions polluantes. Elle a lancé un site internet, doublé d'une application pour smartphone, « Air to go », qui permet au grand public de vérifier la qualité de l'air suivant sa localisation ou de choisir le trajet le plus sain.



# Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

## Passy 1 Avenir

### A-T-ON BESOIN DE GRANDES SURFACES COMMERCIALES SUPPLÉMENTAIRES OU D'UN NOUVEAU DYNAMISME POUR LES BOURGS DE PASSY ?

*C'est par la presse que nous avons eu connaissance du projet d'implantation d'une nouvelle surface commerciale à Passy sur le terrain prêté par la mairie pour le funicar. Il nous alerte: une fois de plus il est mené sans concertation, n'est pas débattu en commission d'urbanisme, l'opposition et la population ne sont pas consultées sur un aménagement pourtant majeur pour l'avenir de la commune.*

*Lors du conseil municipal du 27/04, la question adressée par un membre inquiet du public, n'a obtenu qu'une réponse évasive de la part du maire.*

*Nous rejetons ce type d'implantation.*

*Nous déplorons l'absence de vision cohérente de l'urbanisation à long terme pour le développement de Passy, de la part de la majorité actuelle, qui vend sans retenue des terrains communaux pourtant précieux. Ce commerce va se retrouver isolé, en zone résidentielle et ne va pas améliorer le paysage urbain déjà bien endommagé.*

*De plus, des grandes surfaces sont déjà présentes dans le secteur, est-il vital d'en créer une supplémentaire d'autant que l'agrandissement de celle de Sallanches est acté ? Nous regrettons aussi qu'une réflexion globale ne soit pas menée au niveau de la communauté de communes pour l'aménagement de notre territoire, à l'équilibre fragile.*

*Enfin et surtout, la création de centres commerciaux excentrés ne vont pas améliorer le dynamisme de nos bourgs (déjà bien en souffrance) ni la part de pollution liée au transport individuel !*

*Nous voulons une meilleure qualité de vie sur Passy : nous voulons permettre aux Passerands de réduire leurs déplacements en voiture, nous voulons des centres bourgs vivants, attractifs et animés, qui soient des lieux d'échanges et de rencontres, agréables pour les habitants et les touristes. La survie et l'implantation de commerces de proximité et de services publics locaux sont des leviers nécessaires pour un développement économique et social vertueux de nos vies de villages. A ce titre la fermeture des postes de Chedde et du Plateau serait un désastre.*

*A l'heure où tous les urbanistes prônent la réintégration des commerces dans leur contexte urbain (pour des raisons environnementales, économiques et sociales évidentes), Passy se lance dans des projets périmés qui ne vont pas dans le sens de la modernité du développement durable.*

*Il faut cesser d'enlaidir Passy et penser à préserver l'environnement, les petits commerces et les habitants.*

*Nous voulons que Passy soit une commune où il fait bon vivre et où il serait agréable de se promener à vélo et à pied, y compris pour faire ses courses.*

*Et vous que pensez-vous de tout cela ? De quel Passy rêvez-vous pour demain ?*

*Pome HOMINAL pour [www.passy1avenir.fr](http://www.passy1avenir.fr) - Raphaël CASTÉRA - Christèle RÉBET - Alain ROGER*

## Centre Droit Indépendant

*La tribune libre du Centre Droit Indépendant ne nous est pas parvenue.*

## Du Bon Sens pour Passy

### LA RAVOIRE, LE GÂCHIS SE POURSUIT.

*La propriété de La Ravoire, située à mi coteau, a été achetée à la SNCF en 2000, sous la municipalité Perrin, 4 ha pour un million d'euros.*

*La négociation avait été confiée à Michel Duby alors premier adjoint. Cette parcelle comprenait un bâtiment appartenant au patrimoine passerand, ancien sanatorium puis colonie de vacances et un immeuble de plusieurs appartements. Dans le parc étaient implantées deux villas. La plupart de ces différents biens ont permis des tractations au profit de la mairie ou ont été vendus. L'acquisition destinée à la réalisation de l'école du chef-lieu dans un espace magnifique fut une excellente affaire. L'intégration d'une cuisine centrale, d'un restaurant scolaire, d'aires de jeux et de sports, d'une bibliothèque et d'un bâtiment pour la mise en place de services à la personne (EHPAD ou Etablissement d'Hébergement pour Personnes dépendantes) en faisait un projet structurant pour l'ensemble de la commune.*

*Les maires successifs ont abandonné ce projet. Depuis, le bâtiment s'est dégradé d'année en année. Il va être détruit pour un coût de 350 000 euros payés par le contribuable. Nous regrettons ce gâchis.*

*L'absence de volonté politique aura été fatale à La Ravoire.*

*De même des aménagements sont prévus sans aucune vision globale : les constructions à proximité du collège, le square de l'étoile ... Qu'en sera-t-il de la vie du quartier ?*

*Michel Duby, Annette Bordon.*

## Passy Vraiment à Gauche

### UNE AUTRE POLITIQUE COMMUNALE EST POSSIBLE

La moitié du mandat est dépassé et le bilan est inquiétant. Il est marqué par deux points essentiels : la maigreur des projets. Tout va au plan tourisme. La municipalité a fait le choix du tout-tourisme qui ne bénéficie qu'à une petite minorité au lieu d'améliorer la vie de l'ensemble des passerands.

Le deuxième point est une « politique » de l'urbanisme incohérente. La commune vend à tour de bras et dilapide la richesse foncière de Passy. Les projets immobiliers sont conçus sans réflexion globale, sans harmonie territoriale. Le dernier avatar est le projet aberrant d'implantation d'un hypermarché Leclerc. Cette incohérence hypothèque l'avenir de notre commune.

Passy mérite mieux. Notre commune a les capacités d'un développement harmonieux. Pour cela il faut faire d'autres choix, en particulier : - Défendre résolument les services publics (bureaux de poste !) - Obtenir le classement de la plaine. - Augmenter les moyens donnés à l'action sociale, notamment au CCAS, alors que la pauvreté se développe. - Réaliser une maison de retraite intercommunale publique répondant au manque de places. - Augmenter l'aide aux associations dont la situation est toujours plus difficile. - Etablir un large plan pluriannuel de réfection de la voirie qui est dans un état déplorable. - Agir vraiment contre la pollution de l'air.

Dans le même temps il faut lutter pour que l'Etat rétablisse les moyens financiers dus à notre communes.

Notre projet est guidé par deux principes fondamentaux : 1°) Faire passer le bien commun avant les intérêts particuliers 2°) Faire vivre une vraie solidarité pour et entre les habitants.

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.



## Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

### NAISSANCES

#### rappels en Décembre

13 Lola PIRIOU  
Cloé PIRIOU

#### Janvier

08 Iliana BELLANGER

16 Léo BOLOYAN

19 Lilian GAINARD

28 Justine BONNETON

29 Lolie ARGAUD

#### en Février

04 Emile BRUNEAU

09 Fantine COLCHEN  
Romane LE MOUAL

13 Lola BALANDIER

18 Lilly CUREAU ARNOUX  
Merlin SANDRI

#### en Mars

05 Rose AUBRY

14 Gaspard FOURNIER GAUGÉ

31 Morgan SIBLER

### MARIAGES

#### en Janvier

14 Priscilla GIACONE  
et Francis BALLEZ-BAZ

#### en Février

25 Yulia TKACH  
et François BURNY

#### en Mars

04 Cristina-Gabriela NICORICI  
et Jérôme CHALIGNÉ

#### en Avril

01 Caroline BRETON  
et Franck MAGNIN

10 Laurence DUC  
et Alain SCELLE

### DÉCÈS

#### en Janvier

02 Marcelle BAGHE  
(veuve FONTAINE)

03 Ramdane RABAHI

05 Danielle GROSSET-JANIN  
(épouse BRECHES)

06 Bernard PRUD'HOMME

12 Léandre COCHETEL

16 Rosina MORASCHI  
(veuve GEOFFROY)  
Marie-Christine LEGRAIN

20 Monique CARTIER  
(veuve PIRAUD)

22 Fernand GIGUET

23 Jeannette TRAVIA  
(veuve DAVY)

27 Elise SALER (veuve LYAUTEY)

30 Paul MALLINJOU

#### en Février

03 Robert GIVONE

07 Nicole BEAUFILS

10 Mériem SEYDOUX  
(veuve SCHROPPF)

13 Marie-Josèphe GRIVEL

19 Antonie RIVAT

#### en Mars

04 Sophie CASTAN

07 Alain CATOIRE

10 Liliane WÄBER  
(veuve ROIGET)

11 Claire CUNY  
(épouse BETHMONT)

27 Joseph PICCARRETA

28 Germaine COUTAZ  
(épouse KERMEL)

#### en Avril

03 Renée PACINI  
(épouse MARTIN)

13 Georges MOISSET  
(épouse JOSSE)

19 Raymonde PLUVIAUX  
(épouse BOLDINI)

20 Jean-Pierre CASTELAIN

28 Guy LECHAT

## Portes ouvertes SITOM

Vous vous posez des questions sur la réduction des quantités de déchets, leur tri, le compostage, le recyclage, le fonctionnement et la surveillance de l'usine d'incinération de Passy, la valorisation énergétique... ?

Venez trouver les réponses aux journées portes ouvertes du SITOM des vallées du Mont-Blanc les 15, 16 et 17 juin de 9h à 18h, 1159, rue de la centrale.

Plus de renseignements :  
[www.sitomvalleesmontblanc.fr](http://www.sitomvalleesmontblanc.fr)

## Inventaire des vergers

Le Jardin des Cimes et différents partenaires, lancent cette année un inventaire du patrimoine des vergers sur Passy et Servoz.

Dans le cadre de ce projet, une volontaire de service civique a pour mission de démarcher tous les propriétaires de vergers. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

## Fête de la musique

Dans le cadre de la fête de la musique, l'EPDA (Établissement public départemental autonome) de prévention spécialisée organise des concerts et animations le mercredi 21 juin, à partir de 17h, place berger à Chedde, en partenariat avec le comité des fêtes, le FJEP, la commune de Passy et l'harmonie l'« Echo de Varens ».



Mont-Blanc  
IMMOBILIER

**Passy** ☎+33 (0)4 50 21 86 86  
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy  
chedde@mb-immo.com

**Saint-Gervais** ☎+33 (0)4 50 92 51 77  
info@mb-immo.com

**Megève Syndic** ☎+33 (0)4 50 93 30 17  
info@mb-immo.com

**Les Contamines-Montjoie** ☎+33 (0)4 50 47 04 15  
contamines@mb-immo.com

**Sallanches** ☎+33 (0)4 50 58 68 29  
sallanches@mb-immo.com

**Les Houches** ☎+33 (0)4 50 54 45 08  
leshouches@mb-immo.com

**Combloux** ☎+33 (0)4 50 93 30 17  
combloux@mb-immo.com

**Le Fayet** ☎+33 (0)4 50 47 70 05  
fayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

[www.mont-blanc-immobilier.fr](http://www.mont-blanc-immobilier.fr)

**BENEDETTI GUELPA**

VILLA CORBIN

620 AVENUE DU MONT-BLANC

74190 PASSY-FRANCE

PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399

[WWW.BENEDETTI.FR](http://WWW.BENEDETTI.FR)

Benedetti-Guelpa est spécialisée dans trois domaines d'activité :

LES GOLFS



LES TRAVAUX PUBLICS



L'ENVIRONNEMENT



la maîtrise de l'énergie  
depuis 1926



Votre spécialiste à Passy,  
du chauffage, de la climatisation  
et du sanitaire pour le particulier  
et le professionnel !

**Poêles et Chaudières à bois et granules  
Installateur partenaire du Fonds Air Bois**

Reconnue Garant de l'Environnement, la Société Benoit-Guyot vous accompagne dans vos projets, de l'étude jusqu'à la maintenance, dans le neuf et la rénovation.

**CHAUFFAGE & ENERGIES RENOUVELABLES :  
SOLAIRE, BOIS, POMPES À CHALEUR...**

**CLIMATISATION**

**SANITAIRE & TRAITEMENT DE L'EAU**

**VENTILATION & TRAITEMENT DE L'AIR**

**DÉSHUMIDIFICATION & CHAUFFAGE  
DE PISCINE ET SPA - CAVE À VIN**

**PROCESS INDUSTRIEL**

**MAINTENANCE, DÉPANNAGE, SAV  
TELEGESTION**

18 rue de l'Industrie - 74160 St-Julien-en-Genevois  
Tél. 04 50 49 00 66 - [contact@benoit-guyot.fr](mailto:contact@benoit-guyot.fr)

PAE du Mont-Blanc - 74190 Passy  
Tél. 04 50 55 59 90 - [info@benoit-guyot.fr](mailto:info@benoit-guyot.fr)

[www.benoit-guyot.fr](http://www.benoit-guyot.fr)